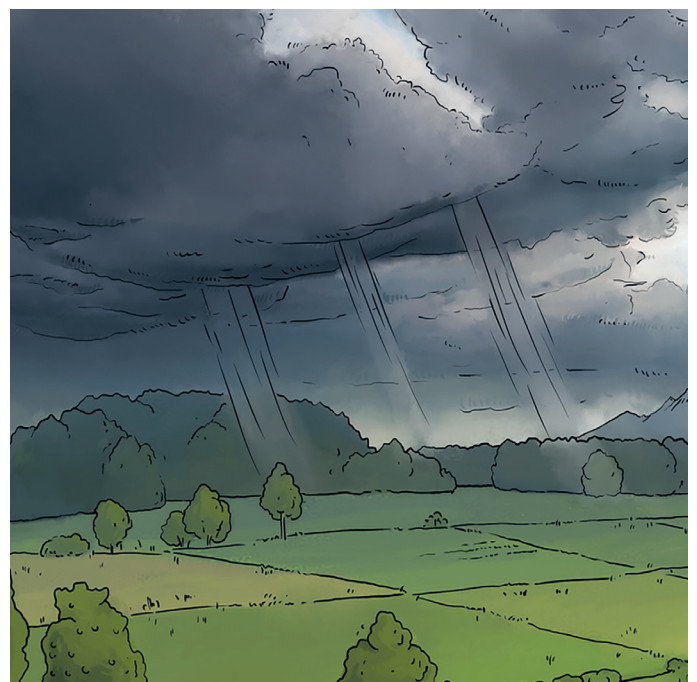
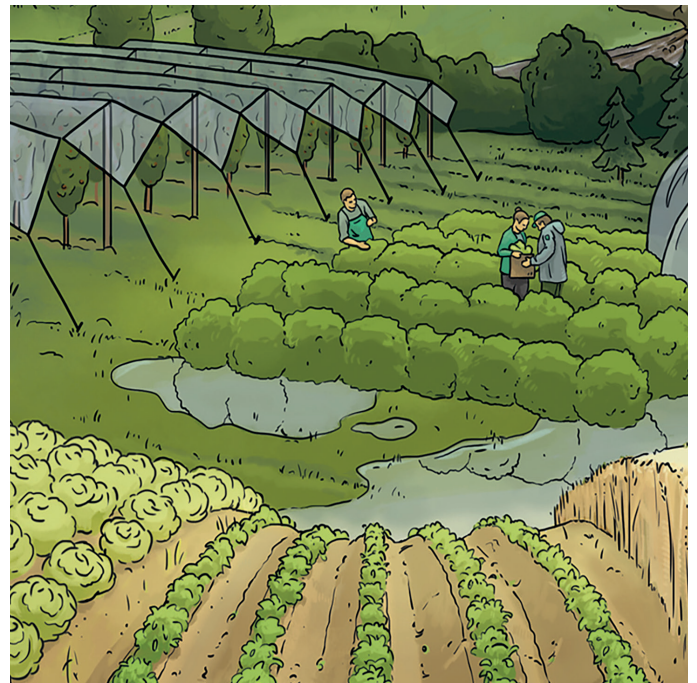




Schweizer Hagel
Suisse Grêle
Grandine Svizzera

Vue d'ensemble de nos prestations



Vue d'ensemble de nos prestations

La Suisse Grêle assure toutes vos cultures et offre en plus une protection optimale pour votre domaine grâce aux assurances globales. Nous vous aidons à assurer l'existence de votre domaine.

FRUITS ET BAIES

Les fruits de table sont considérés comme la culture la plus menacée par la grêle. Même une légère chute de grêle peut déclasser toute une récolte en fruits à cidre ou à distiller. L'assurance CLIMAT+ vous offre une protection complète contre la grêle, les dommages élémentaires et le gel.

Risques assurés:



HERBAGES

Une chute de grêle de forte intensité peut détruire une récolte de fourrage sur toute l'exploitation. Moins le nombre de coupes est élevé, plus la perte économique sera importante. Avec la couverture des dommages élémentaires, les frais de remise en état du terrain cultivé sont également assurés.

Risques assurés:



TABAC

Le tabac fait partie des cultures les plus sensibles à la grêle. Etant donné que les coûts de production et de récolte sont plus élevés que pour les cultures agricoles, de nombreux producteurs de tabac assurent leurs cultures.

Risques assurés:



SYSTÈMES DE PROTECTION

Les ouragans, la pression de la neige et les fortes chutes de grêle peuvent sérieusement endommager vos systèmes de protection. Nous vous indemnisons les coûts de réparation (matériel et travaux) jusqu'à hauteur de la somme assurée, respectivement de la valeur actuelle convenue contractuellement.

Risques assurés:



CULTURES MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES

Les surfaces dans les exploitations jardinières et maraîchères sont souvent utilisées plusieurs fois pendant l'année. Avec une assurance globale pour l'ensemble des surfaces cultivées, toutes vos cultures sont toujours bien assurées. Les cultures sous serre peuvent également être assurées.

Risques assurés:



CULTURES AGRICOLES

Chaque année, des exploitations agricoles sont fortement touchées par la grêle. Avec une assurance des cultures agricoles, vous assurez vos récoltes contre la grêle et les autres forces de la nature. Les frais de remise en état (FRE) des cultures touchées sont également couverts.

Risques assurés:



VIGNE

Jusqu'à l'automne, toute la récolte d'une exploitation viticole est exposée aux forces de la nature. Un producteur peut perdre l'ensemble de son revenu à la suite d'une forte chute de grêle. Avec nos solutions d'assurance Socle et CLIMAT+, vous êtes assuré de manière optimale.

Risques assurés:



PÉPINIÈRES-ARBRES ET FLEURS

En raison des valeurs élevées par unité de surface, une forte chute de grêle ou un autre événement élémentaire peut causer des pertes financières importantes dans les pépinières. L'assurance pour les fleurs et les cultures de pépinières offre une couverture d'assurance optimale en plein air et dans les serres.

Risques assurés:



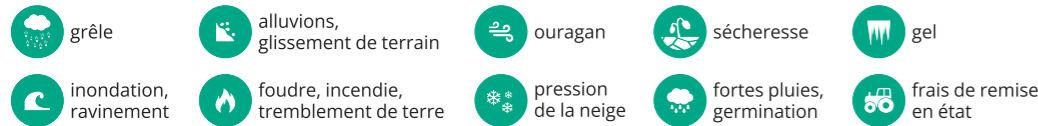
ANIMAUX

Les épizooties et les maladies peuvent mettre en péril l'existence d'une exploitation agricole alors que les frais de l'exploitation doivent continuer d'être assumés par les productrices et les producteurs. Une assurance contre les épizooties pour les porcs, la volaille et les bovins peut aider à compenser la perte des animaux et le manque à gagner.

Animaux assurables:



Risques assurés pour les assurances plantes



Risques couverts pour les assurances des plantes

CULTURES AGRICOLES

		grêle	inondation ravinement	alluvions glissement de terrain	foudre, incendie tremblement de terre	ouragan	pression de la neige	sécheresse ¹⁾	précipitations manquantes ³⁾	fortes pluies ¹⁾	précipitations excessives ³⁾	germination ¹⁾	gel ¹⁾	frais de remise en état ²⁾
céréales	céréales panifiables	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
	blé fourrager	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
maïs		●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
plantes sarclées	betteraves sucrières, fourragères	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
	pommes de terre	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	●
graines oléagineuses	colza	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
	tournesols	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
	soja	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
plantes protéagineuses		●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●	

CULTURES MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES

PÉPINIÈRES-ARBRES ET FLEURS

FRUITS	rendement	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
BAIES		●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
VIGNE	rendement, jeunes vignes sans rendement	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
TABAC		●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
HERBAGES	sans alpages	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	●

AUTRES CULTURES, SAUF CELLES DÉJÀ NOMMÉES

CULTURES COUVERTES

sous systèmes de protection	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
sous toits-plastiques	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
sous tunnels spéciaux	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
sous serres	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●

SYSTÈMES DE PROTECTION

vigne - filets de protection latéraux	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
fruits et baies - filets de protection	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●
fruits et baies - toits-plastiques	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	●

Indemnités en cas de dommage (avant déduction de la franchise):

● jusqu'à 100% de la valeur de remplacement ● jusqu'à 90% de la valeur de remplacement ○ autres

¹⁾ uniquement avec assurance complémentaire ²⁾ frais de remise en état (= frais de déblaiement) pour tous les risques assurés de la culture concernée.

³⁾ paramétrique

Impressum

Éditeur & rédaction Société suisse d'assurance contre la grêle, société coopérative, Seilergraben 61, 8001 Zurich **Gestion de projet** HERRROHR GmbH, Cham, **Illustration** Infografik, Zurich, M. Stünzi et D. Röttele

3002 f III/24



**Schweizer Hagel
Suisse Grêle
Grandine Svizzera**

Seilergraben 61 | CH-8001 Zurich
www.grele.ch

T +41 44 257 22 11
info@grele.ch